

Les VÊTEMENTS

- Sous-vêtements (6)
- Bas (7) - 6 paires en coton et 1 paire en laine
- Pantalons (2) - Éviter les jeans
- Culottes courtes (2)
- Chandails chauds (2) - Éviter le coton, doit sécher rapidement
- Chandails à manches courtes (5)
- Chandails à manches longues (2)
- Vêtements longs et légers (chandail et pantalon) de coton ou synthétiques - pour l'expédition
- Pyjamas (2)
- Chapeau ou casquette
- Imperméable
- Souliers (2) - Espadrilles obligatoires, l'autre paire au choix (ex : sandales)
- Vieux espadrilles ou souliers d'eau - Pour les activités nautiques et l'expédition. **Les Crocs ne sont pas considérés comme des souliers d'eau.**
- Maillots de bain (2)

Les articles de LINGERIE et de TOILETTE PERSONNELLE

- Taies d'oreiller (2) et drap contour (1)
- Serviettes (2) et débarbouillettes (2)
- Savon, shampoing - De préférence, biodégradables
- Brosse à dents, dentifrice, baume pour les lèvres, etc.
- Insectifuge / Chasse-moustiques - Aérosols interdits
- Crème solaire (FPS 30 ou plus) - Résistante à l'eau - Aérosols interdits
- Attache-lunettes - Obligatoire pour ceux qui portent des lunettes
- Sac pour le linge sale
- 2 auto-injecteurs d'épinéphrine (EpiPen) - si votre enfant a des allergies qui en nécessitent
- Médicaments d'ordonnance, s'il y a lieu. - Nous vous demandons de faire préparer un pilulier pour la durée du séjour. Ce service est offert par les pharmacies.

Notez qu'il est inutile d'envoyer des médicaments en vente libre (ex : Benadryl, Advil, Aspirine, etc.). L'infirmerie en possède un large éventail ; nous en fournirons à votre jeune au besoin.

Les INDISPENSABLES

- Veste de flottaison individuelle conforme aux normes et de taille adéquate pour votre jeune - **Si vous en avez déjà une, des vestes seront fournies aux campeurs qui n'en ont pas**
- Sac de couchage 0 °C à 10 °C, compact si possible - Pour la hutte et l'expédition
- Tapis de sol - Pour l'expédition
- Bol, tasse et ustensiles incassables - Pour l'expédition
- Gourde - 500 ml ou plus
- Lampe de poche ou lampe frontale, piles de rechange
- Grands sacs en plastique transparent (4) - De type sac poubelle, aucun sac opaque, servent à garder au sec les vêtements pendant l'expédition

Les articles FACULTATIFS

- Une copie de cette liste - Pour aider votre jeune à refaire ses bagages à la fin du séjour
- Tuques et mitaines
- Lunettes de soleil et attache-lunettes
- Appareil photo
- Livres, jeux de société de poche, jeu de cartes, etc.
- Papeterie, crayons, enveloppe préaffranchie
- Toutou et doudou

Les articles DÉFENDUS

∅ Toute nourriture, y compris les friandises - Par mesure de sécurité, car il y a, en tout temps, des campeurs et du personnel qui souffrent d'allergies alimentaires.

∅ Argent de poche

∅ Couteau

Ces articles seront confisqués pour la durée du séjour. Dans cette éventualité, vous avez la responsabilité de les réclamer; vous avez jusqu'à la fin septembre pour le faire.

∅ Appareils électroniques (cellulaires, jeux vidéo, etc.)

Kéno ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou du bris des objets appartenant aux campeurs.

Le matériel spécifique au programme d'ESCALADE

- Chaussons - Recommandés
- Paire supplémentaire de vieux espadrilles - En remplacement des chaussures

Le matériel spécifique au programme de VÉLO DE MONTAGNE

- Casque de vélo standard - Obligatoire
- Espadrilles - Ou souliers de vélo
- Gants à doigts complets - Non des gants « coupés »
- Lampe frontale - Pour la randonnée de nuit
- Lunettes de protection - Facultatif
- Cuissard - Recommandé
- Trousse de réparation : chambre à air de la grosseur des roues, outil polyvalent (« multitool »), pièces (« patches »)
- Vélo de montagne

Les participants doivent respecter les normes minimales suivantes quant à l'équipement pour assurer la sécurité de tous dans les sentiers : le vélo doit être en bon état et ne doit pas montrer des signes de trop grande usure (aucune fissure ou déformation). Le guidon doit être recouvert aux deux extrémités et la selle doit être bien fixée. En cas de bris irréparable, le camp loue un vélo de remplacement et facture le coût de location aux parents.

Le matériel spécifique au programme de PÊCHE À LA MOUCHE

- Casquette ou (préféablement) chapeau à moyen bord
- Lunettes de soleil ou de protection (obligatoire pendant la pêche)
- Chandail à manche longue (protection pendant la pêche)
- Bottes ou souliers d'eau

Le matériel spécifique de pêche à la mouche est fourni par le spécialiste

Il est important de miser sur les éléments de protection pendant les ateliers de maniement de la canne à pêche : lunettes de protection, vêtements longs, chapeau, etc.

De plus, les ateliers de pêche mèneront les jeunes à explorer des secteurs du lac et des cours d'eau avoisinants potentiellement vaseux. Il se pourrait que leurs vêtements soient sales ou même tachés, préparer leurs bagages en conséquence et fournir des items qui peuvent être salis sans conséquence.